

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par le soussigné, qu'à la séance extraordinaire du conseil du 13 décembre 2023, le **Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Vaudreuil-Soulanges 2024-2030** (pour les municipalités de Coteau-du-Lac, Les Coteaux, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe et Très-Saint-Rédempteur) **a été adopté** conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et qu'il entrera en vigueur le 25 décembre 2023.

Ce Plan sera disponible pour consultation sur le site internet de la MRC au www.mrcvs.ca/planification/environnement.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 20^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois (2023).



SIMON BELLEMARE
Directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint